

Conditions de travail des saisonnières marocaines employées dans les serres de fraises espagnoles

30 juin 2025

Publié en juin 2025, un article de deux géographes, C. Arab (CNRS) et M. Azaitraoui (faculté de Khouribga), s'intéresse au travail saisonnier dans les serres de fraises de la province de Huelva, en Espagne. Depuis 2007, des femmes ayant au moins un enfant au Maroc (critère censé garantir leur retour en fin de saison agricole), sont recrutées sous contrat temporaire, suivant un modèle de migration circulaire visant à lutter contre l'immigration clandestine. Les exploitations agricoles où elles sont employées recourent massivement aux produits phytosanitaires, souvent sans respecter les règles de protection individuelle. Par ailleurs, des industries situées à proximité des serres exposent les travailleuses à des pollutions pétrochimiques (figure).

Jouxtant les serres de fraises, des usines pétrochimiques (mars 2024)



Source : *Écologie & politique*

Les auteurs s'interrogent sur la viabilité de ce modèle agricole et sur ses impacts sur la santé des migrantes. Ils relèvent également la tendance des producteurs à délocaliser leur activité au Maroc, où les réglementations environnementales sont moins contraignantes.

Source : [*Écologie & politique*](#)